

**MAIRIE DE
CARNETIN**

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
22 JUIN 2023**

Le vingt-deux juin mille vingt-trois, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal LEROY, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal 15 juin 2023

TABLEAU DE PRESENCE					
<i>Noms</i>	<i>Fonctions</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent excusé</i>	<i>Pouvoir à</i>	
LEROY Pascal	Maire	x			
DENIZO Hervé	Maires Adjoints	x			
TAUPIN-GARDIN Patrick		x			
BEERNAERT Aude				x	TAUPIN-GARDIN Patrick
BIZIEN Roland	Conseillers Municipaux		x	LEROY Pascal	
DANILOFF Michel		x			
LEROY Aurore				x	DENIZO Hervé
MANSON Joël		x			
PIFFRET Jean-François		x			
PINCEMAILLE Pascal		x			
VIEILLEDEN Laure		x			

✎ ORDRE DU JOUR ✎

1. Renouvellement du contrat gaz pour la Mairie
2. Informations et questions diverses

OUVERTURE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 heures 05 par Monsieur Pascal LEROY, Maire.

o Election du secrétaire de séance

Selon l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Jean-François PIFFRET comme secrétaire de séance.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

I – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT GAZ POUR LA MAIRIE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN, adjoint chargé des finances. Celui-ci informe l'assemblée que le contrat de fourniture de gaz avec TOTAL ENERGIE signé en 2020 arrive à échéance.

Deux fournisseurs ont été sollicités :

- TOTAL DIRECT ENERGIE, fournisseur actuel
- ENGIE

Le tableau ci-après résume l'analyse qui a été faite sur la base d'une consommation annuelle de 26.400 MWh

	TOTAL DIRECT ENERGIE (Actuellement)	ENGIE	TOTAL DIRECT ENERGIE
Consommation annuelle	1370.03 HT	3 289.50 HT	3 043.77 HT

De l'analyse, il ressort que l'évolution des prix au 1^{er} juillet 2023 conduit à une augmentation significative du MWh qui passe de 23.37 € HT à 75.00 € HT pour Total Energie et 82.58 €HT pour Engie.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler le contrat pour 36 mois avec le candidat le moins disant : TOTAL DIRECT ENERGIE

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN, adjoint chargé du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE DE RENOUELER** le contrat de fourniture de gaz naturel avec TOTAL DIRECT ENERGIE en formule prix fixe sur 3 ans au tarif indiqué ci-dessus.
- **DIT** que la somme est inscrite au budget unique 2023 article 6061
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

○ Fête du village

Monsieur le Maire informe que 124 personnes sont inscrites pour la fête du village du samedi 24 juin qui aura pour thème les Années 80. La restauration sera assurée par le restaurant la Locanda à Jablines. Un grand merci à Ludwig Goeminne qui animera la soirée.

○ Journée du patrimoine

Monsieur le Maire informe que les journées du patrimoine se dérouleront les 16 et 17 septembre 2023. On centrera principalement les visites autour de la promenade de la Dhuis. A cette occasion, le local technique de la Dhuis, nouvellement acquis, sera ouvert au public.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Emargements

Le Maire, Pascal LEROY	Le secrétaire de séance, M. Jean-François PIFFRET
------------------------	---